



MARTINICAISE DES EAUX
FLASHINFO/AVRIL 2025

STOP AU DÉSORDRE CRÉÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS FAUSSEMENT BIENVEILLANTS

RÉTABLIR L'ORDRE ET LA DIGNITÉ AU SEIN DU CSE DE LA SME

Cher(e)s collègues,

Depuis plus de deux ans, les syndicats S3E et CDMT vous représentent au sein de la Société Martiniquaise des Eaux, grâce à votre confiance. En 2023, vous nous avez confié la responsabilité de défendre vos intérêts dans les instances de la SME.

Avec une approche axée sur la communication, la collaboration constructive et le respect mutuel, nous avons pu apaiser l'atmosphère au sein du CSE et mener ainsi un travail de fond pour réorganiser les activités et le fonctionnement du Comité Social et Économique.

Aujourd'hui, (suite au départ du syndicat CGTM correspondant au nord), nous constatons avec préoccupation des pratiques non conventionnelles exercées de manière insidieuse par le syndicat FO.

C'est pourquoi nous décidons de dénoncer, a minima, deux situations irrégulières susceptibles de nuire aux collègues qui s'efforcent d'accomplir leur travail dans des conditions souvent difficiles.

Nous ne pouvons tolérer de telles pratiques alors même que notre entreprise doit se mettre en ordre de bataille pour réorganiser les services afin de remporter de futurs contrats avec l'espoir de perdurer au-delà de mars 2027.

• Dénonciation de deux situations anormales/irrégulières :

1. Prise en otage du CSE :

Nous dénonçons la volonté de révoquer injustement notre collègue Claudette Laviolette, trésorière du CSE, sous prétexte de manquements non valables.

« Fédérer et défendre les salariés pour un épanouissement et un avenir durable chez SUEZ »
REJOIGNEZ le S3E pour peser sur votre avenir ! www.s3e.fr

 seee-suez-syndicat-encadrement-environnement-eau



FLASHEZ-MOI

Il nous est reproché le non-respect des obligations légales et comptables concernant la présentation des comptes de 2023 et 2024 alors que cette présentation bien programmée en Juin 2024, a été finalement annulée par l'ancien Directeur Général du fait justement de l'absence de membres FO lors de cette réunion. Ceci en dépit de l'avis favorable de la majorité des élus (S3E-CDMTCGTM) présents et qui étaient pour le maintien la réunion de présentation des comptes. Tout comme le DGA et la DRH.

Aussi, il est d'ores et déjà programmé la présentation des comptes de 2023 et 2024 pour le mois d'avril 2025.

2. Traitement inéquitable :

Il est inquiétant d'observer un traitement à deux vitesses vis-à-vis des agissements du responsable de maintenance AEP Sud.

Alors qu'un mauvais management a été signalé à la Direction depuis juillet 2024, ce responsable a été maintenu en poste, tandis que par le passé, d'autres encadrants ont fait face à des mesures beaucoup plus sévères pour des erreurs managériales qui avaient été remontées par leurs collaborateurs : EBROIN / AUGIER / FEVAL / LALUNG.

Ce même responsable mis en cause bénéficie de la prise de nouvelles responsabilités au sein de l'entreprise en devenant secrétaire du CSE suite à un vote dans les instances.

Mais enfin ! Où sommes-nous ?...

À la lumière de ces informations sensibles, nous devons nous interroger sur les véritables motivations de ces actions douteuses des

membres de ce syndicat en question. Et surtout, jusqu'où iront-ils ?

Nous venons d'apprendre, Mercredi 2 avril 2025, que le syndicat FO, poursuivant ses « petites » manœuvres, a déposé un préavis de grève illimité s'appliquant dès ce mardi 8 avril 2025 à 7h00, coïncidant avec la Convention du Personnel de la Direction. Le motif principal de ce préavis serait la demande de retrait des mesures disciplinaires à l'encontre du responsable de maintenance en question, auquel s'ajoute la demande d'amélioration des conditions de travail et la mise en place de formations et accompagnement.

Nous reconnaissons bien là les méthodes d'intimidations menaçantes de ce syndicat alors qu'ils osent faire mention "en dispositions finales" du courrier, d'être prêts à un dialogue constructif avec la Direction pour résoudre de manière pacifique ces situations.

Cherchons l'erreur !? Je cite « Un dialogue pacifique » avec des revendications qui mettent une pression forte afin de contraindre la direction à abonder dans leur sens, alors même qu'il n'en était pas question pour les autres.

En conséquence pour S3E et CDMT, il est donc crucial de ramener la prise de décision à un niveau équitable et « faire le poids » pour toutes les autres forces présentes à la SME, incluant de facto, S3E et CDMT.



« Fédérer et défendre les salariés pour un épanouissement et un avenir durable chez SUEZ »
REJOIGNEZ le S3E pour peser sur votre avenir ! www.s3e.fr

 seee-suez-syndicat-encadrement-environnement-eau



FLASHEZ-MOI